

Séance publique du 12 juin 2006

Délibération n° 2006-3473

commission principale : finances et institutions

objet : **Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2005 et budget supplémentaire 2006**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Comme chaque année, il est présenté au Conseil les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent.

Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2005 et budget supplémentaire 2006

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2005 présenté par délibération séparée, s'élève à 184 850 327,48 € à la clôture 2005. Compte tenu du report de dépenses de 28 993 360,76 € et du report de recettes de 4 537 011,04 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 160 393 977,76 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 181 694 343,06 €. Compte tenu des reports de recettes (25 000 000 €), le déficit cumulé d'investissement représente 156 694 343,06 €.

Il est proposé d'affecter 156 694 343,06 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 800, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 3 699 634,70 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décisions modificatives au cours de l'exercice 2006.

Le budget supplémentaire 2006 du budget principal est ainsi arrêté à la somme de 214,387 M€.

Budget supplémentaire 2006 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Budget principal	Dépenses	Recettes
total	214 387 338,52	214 387 338,52
investissement	181 694 343,06	181 694 343,06
reports	0,00	25 000 000,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	181 694 343,06	
affectation à l'investissement		156 694 343,06
fonctionnement	32 692 995,46	32 692 995,46
reports	28 993 360,76	4 537 011,04
dépenses imprévues	3 699 634,70	
excédent reporté		28 155 984,42

Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2005 et budget supplémentaire 2006

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux, constaté au compte administratif 2005 présenté par délibération séparée, s'élève à 8 197 509,55 € à la clôture 2005. Compte tenu des reports de dépenses de 803 924,02 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 7 393 585,53 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 6 927 982,37 €.

Il est proposé d'affecter 6927 982,37 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880, réserves diverses au budget annexe des eaux. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 465 603,16 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décisions modificatives au cours de l'exercice 2006.

Le budget supplémentaire 2006 du budget annexe des eaux est ainsi arrêté à la somme de 8,197 M€.

Budget supplémentaire 2006 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

Budget annexe des eaux	Dépenses	Recettes
total	8 197 509,55	8 197 509,55
investissement	6 927 982,37	6 927 982,37
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	6 927 982,37	
affectation à l'investissement		6 927 982,37
fonctionnement	1 269 527,18	1 269 527,18
reports	803 924,02	0,00
dépenses imprévues	465 603,16	
excédent reporté		1 269 527,18

Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2005 et budget supplémentaire 2006

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, constaté au compte administratif 2005 présenté par délibération séparée, s'élève à 16 444 398,17 € à la clôture 2005. Compte tenu du report de dépenses de 2090 517,11 € et du report de recettes de 3982 000 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 18 335 881,06 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section accuse un déficit de clôture de 12 634 490,85 €.

Il est proposé d'affecter 12 634 490,85 € de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 60 490,27 € (plus-values de cessions de biens mobiliers en 2005) au compte 106 400, réserves réglementées, et pour le solde, soit 12 574 000,58 € à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880, réserves diverses au budget annexe de l'assainissement. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 5 701 390,21 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décisions modificatives au cours de l'exercice 2006.

Le budget supplémentaire 2006 du budget annexe de l'assainissement est ainsi arrêté à la somme de 20,426 M€.

Budget supplémentaire 2006 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses	Recettes
total	20 426 398,17	20 426 398,17
investissement	12 634 490,85	12 634 490,85
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	12 634 490,85	
affectation à l'investissement		12 634 490,85
fonctionnement	7 791 907,32	7 791 907,32
reports	2 090 517,11	3 982 000,00
dépenses imprévues	5 701 390,21	
excédent reporté		3 809 907,32

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2005 et budget supplémentaire 2006

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2005 présenté par délibération séparée, s'élève à 0,00 € à la clôture 2005. Compte tenu du report de recettes de 100 000 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 100 000 €.

La section d'investissement est déficitaire à la clôture 2005 de 97 281,51 €.

Il est proposé d'affecter 97 281,51 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 800, excédent de fonctionnement capitalisé du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 2 718,49 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues.

Le budget supplémentaire 2006 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est arrêté à la somme de 0,100 M€.

Budget supplémentaire 2006 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n° 4

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Dépenses	Recettes
total	100 000,00	100 000,00
investissement	97 281,51	97 281,51
reports	0,00	
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	97 281,51	
affectation à l'investissement		97 281,51
fonctionnement	2 718,49	2 718,49
reports	0,00	100 000,00
dépenses imprévues	2 718,49	
excédent reporté		- 97 281,51

Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2005 et budget supplémentaire 2006

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2005 présenté par délibération séparée, s'élève à 4 733,37 € à la clôture 2005. Compte tenu du report de dépenses de 82 168,10 € et du report de recettes de 80 000 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 2 465,27 €.

La section d'investissement étant équilibrée en dépenses et en recettes à la clôture de l'exercice 2005, il est proposé d'affecter ce montant sur une ligne de dépenses imprévues.

Le budget supplémentaire 2006 du budget annexe du restaurant communautaire est arrêté à la somme de 0,085 M€.

Budget supplémentaire 2006 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n° 5

Budget annexe du restaurant	Dépenses	Recettes
total	84 733,37	84 733,37
investissement	0,00	0,00
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	0,00	
affectation à l'investissement		0,00
fonctionnement	84 733,37	84 733,37
reports	82 268,10	80 000,00
dépenses imprévues	2 465,27	
excédent reporté		4 733,37

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Reporte les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :

- en excédent de fonctionnement :

- . 184 850 327,48 € pour le budget principal,
- . 8 197 509,55 € pour le budget annexe des eaux,
- . 16 444 398,17 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 4 733,37 € pour le budget annexe du restaurant ;

- en déficit d'investissement :

- . 181 694 343,06 € pour le budget principal,
- . 6 927 982,37 € pour le budget annexe des eaux,
- . 12 634 490,85 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 97 281 51 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe.

2° - Informe que, conformément à la modification de l'instruction budgétaire et comptable M14 qui supprime certains comptes, les résultats du budget principal sont corrigés dans le cadre du budget supplémentaire 2006, pour la section de fonctionnement, par la majoration du solde du compte 144 (provisions réglementées) supprimé en section d'investissement (+ 7 562 039 €), et, pour la section d'investissement, par la diminution du solde du compte 144 (provisions réglementées) et du compte 1511 (provisions pour litiges et contentieux) compte tenu de leur suppression (- 7 562 039 € et - 5 800 000 €). Il est précisé que pour les provisions réglementées, le solde est repris dans un compte non budgétaire chez le comptable public dans le cadre de la procédure de droit commun. Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2005 est ainsi porté à :

184 850 327,48 € + 7 562 039 € = 192 412 366,48 €

et celui d'investissement à :

- 181 694 343,06 € - 7 562 039 € - 5 800 000 € = - 195 056 382,06 €.

3° - Affecte :

a) - 156 694 343,06 € sur les 160 393 977,76 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2005,

b) - 97 281,51 € sur les 100 000 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2005,

c) - 6 927 982,37 € sur les 7 393 585,53 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2005,

d) - 12 634 490,85 € sur les 18 335 881,06 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2005, dont 60 490,27 € au compte 106 400, réserves réglementées, compte tenu des plus-values réalisées en 2005 sur la cession de biens mobiliers,

e) - 3 699 634,70 € pour le budget principal, 465 603,16 € pour le budget annexe des eaux, 5 701 390,21 € pour le budget annexe de l'assainissement, 2 718,49 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et 2 465,27 € pour le budget annexe du restaurant communautaire, sur les lignes de dépenses imprévues correspondantes à chacun des budgets.

4° - Approuve le budget supplémentaire pour 2006 arrêté à la somme de :

- 214 387 338,52 € pour le budget principal,
- 8 197 509,55 € pour le budget annexe des eaux,
- 20 426 398,17 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- 100 000,00 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- 84 733,37 € pour le budget annexe du restaurant.

5° - Précise qu'à l'égard du comptable public, cette approbation porte sur les montants à l'échelon du chapitre dans chacune des sections, le budget principal, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et le budget annexe du restaurant étant voté en M14 par nature, les budgets annexes des eaux et de l'assainissement étant voté en M 49.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,